

Consultation sur la révision de la loi sur la consultation

Monsieur le président,

Le Conseil d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel a bien reçu votre courrier du 14 décembre 2012 concernant l'objet mentionné en titre et vous remercie pour l'élaboration du projet de prise de position.

Après examen du texte proposé, notre gouvernement souscrit aux remarques formulées par le secrétariat de la CdC. Nous n'avons pas de modifications à apporter au projet de prise de position.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce document, nous vous prions d'accepter, Monsieur le président, nos salutations distinguées.

Neuchâtel, le 28 janvier 2013

Au nom du Conseil d'Etat:

Le président,
P. GNAEGI

La chancelière,
S. DESPLAND